

Ça suffit ! Les Fonctionnaires en ont assez ! Grève et Manifestation le 22 mars 2018 pour le service public, les salaires, le statut, les emplois publics, les conditions de travail...

Les annonces gouvernementales du 1^{er} février dernier sont une véritable provocation contre l'ensemble des services publics et le statut des fonctionnaires.

En favorisant les départs volontaires, en renforçant la rémunération au mérite et le recrutement d'agents contractuels, le gouvernement veut accélérer la liquidation de la fonction publique statutaire et les services publics.



Pour quelles raisons ?

Avec le programme d'action publique appelé CAP 2022(*), le trio Macron-Philippe-Darmanin entend donner des missions de service public à des prestataires privés tandis que d'autres seraient appelés à disparaître. En clair, ce sont des coupes budgétaires pour les fonctionnaires et des prochaines plus-values pour les actionnaires.

Aujourd'hui, dans quel état se trouvent les services publics ?

Dans tous les secteurs c'est le même constat. **Moins de fonctionnaires c'est moins de service public.** Avec la programmation de 120 000 postes supprimés, dont 70 000 dans la fonction publique territoriale, on devine aisément les dégâts supplémentaires dans les services (déjà sérieusement fragilisés). On ne compte plus les services fonctionnant dans des conditions dramatiques, sans les moyens nécessaires (humains et matériels) et dans lesquels les conditions de travail sont détériorées comme jamais.

7 organisations syndicales (CFTC, CGC, CGT, Fédération Autonome, FO, FSU et Solidaires) appellent à la grève et à manifester le 22 mars 2018.

(*) Le programme "Action Publique 2022" a été lancé le 13 octobre 2017. À cette occasion, le Comité Action Publique 2022, " a été officiellement installé. Son objectif principal est de procéder à une réduction drastique des dépenses publiques, voire à l'abandon pur et simple de certaines missions publiques. La CGT a refusé de participer à cette mascarade.

Quelle est la situation des agents de la Fonction Publique Territoriale ?

80% des personnels relèvent de la catégorie C. De nombreux adjoints techniques, administratifs, ATSEM, et autres sont rémunérés en-dessous du smic (dont la plupart des femmes). Certains agents font l'impasse de la protection sociale faute de salaire suffisant. Beaucoup d'employeurs ont mis en place une politique indemnitaire instaurant la triple peine (et parfois même plus) relative aux abattements liés aux absences maladies. En y ajoutant le gel du point d'indice subi pendant 7 ans, certains fonctionnaires se trouvent dans une situation d'indigence tandis que d'autres s'y approchent.

Pourquoi défendre le statut?

L'égalité des droits dans la République c'est avant tout l'égalité d'accès aux mêmes services publics neutres, impartiaux, égalitaires parce qu'ils relèvent de la fonction publique et de son statut. Il garantit des droits et des obligations et surtout l'indépendance du fonctionnaire vis-à-vis de l'autorité politique. Et c'est cela qui dérange !

Afin de mieux servir des intérêts du pouvoir de la finance, nous sommes face à un gouvernement anti-fonctionnaire animé d'une volonté de casser les services publics. Après le gel des salaires, le retour du jour de carence et l'injuste hausse de la CSG mal compensée, **il faut dire stop à cette politique destructrice !**

Pour un service public efficace, nous revendiquons :

- Le maintien et le renforcement des effectifs avec des emplois publics statutaires (plan de titularisation des agents contractuels)
- L'augmentation du point d'indice avec rattrapage de ce qui nous a été confisqué depuis 7 ans
- Le retrait du Projet Action Publique 2022
- La suppression du jour de carence
- L'abandon de l'augmentation de la CSG et le rétablissement complet d'une Sécurité sociale solidaire
- L'instauration des 32 heures sans perte de salaire

TOUS UNIS, TOUS EN GREVE !

Manifestation le 22 mars 2018 à 14h place de la gare à Metz



Coordination Syndicale Départementale CGT
des Services Publics de la Moselle

10, rue De Méric 57050 METZ ☎ 03.87.75.81.75 ✉ cgt.csd57@gmail.com